



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

handicapés et personnes âgées

Question écrite n° 58326

## Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la nécessité de promouvoir le maintien à domicile des personnes handicapées ou âgées. Outre qu'il correspond le plus fréquemment à une volonté des intéressés, le maintien à domicile présente le double intérêt d'être une solution propice à la préservation des liens avec la famille et l'entourage proche et d'être moins coûteux que l'hébergement en institution. Pour être efficace, cette politique de suivi doit reposer sur l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire et impliquer le développement de services de proximité. Aussi, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement sur cette question et demande également si la mise en place d'une vaste campagne d'information, présentant dans un document simple et unique les différentes possibilités d'aide pour les personnes âgées et leur famille, pourrait être envisagée.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Aschieri](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 58326

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 février 2001, page 1194